

Documents pour établir un bureau d'achat et vente d'or brut

N°	DOCUMENTS	STATUT (OK/NOK)
Agrément Bureau achat et vente		
1	Une (01) Lettre de Demande adressée au Ministre en charge des Mines	
2	Les Statuts de la Société	
3	Un (01) Registre de Commerce ayant pour objet «achat, vente, exportation et importation d'or brut»	
4	Une (01) Photo d'identité du Gérant	
5	Un (01) Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois du Gérant	
6	Un (01) Certificat de Résidence du Gérant (établi par le Commissariat du quartier du lieu de domiciliation du Gérant)	
7	Une (01) Attestation de Régularité Fiscale en cours de validité	
8	Une (01) Attestation Bancaire et un Relevé Bancaire datant de moins de trois (3) mois de solde créditeur d'au moins cinq (5) millions de FCFA	
9	Les Attestations Bancaires des Institutions Financières auprès desquelles les ressources sont domiciliées	
10	Les Statuts de toutes les sociétés affiliées, le cas échéant	
11	Un (01) Document Juridique identifiant la liste complète de tous les Actionnaires détenant chacun au moins dix pour cent (10%) des parts avec leurs adresses et activités principales	
12	Le Récépissé de Paiement du Droit Fixe (Un (1) million de FCFA ou trois (3) millions de FCFA si paiement non fractionné)	
13	Contrat de Bail	
autorisation d'exportation de l'or		
1	Engagement de Change Provisoire	
2	Formulaire d'autorisation	
3	Facture Commerciale (Définitive ou Pro-forma)	
4	Décret ou Arrêté portant Autorisation d'Exportation Minière (Agrément de Bureaux d'achat ou Permis d'Exploitation Industrielle de l'Or)	
5	Une Attestation de Conformité de l'Or (pour les titulaires de Permis d'Exploitation)	
6	Certificat Provisoire (SGS ou autres) de Poids et d'Analyse (pour les titulaires de Permis d'Exploitation)	
7	Fiche de Contrôle de Coulée	
8	Certificat d'Expertise d'Or brut (pour les Bureaux d'Achat)	

**Conformément au Décret n°2014-632 du 22 Octobre 2014, le Coût d'Attribution d'Agrément d'un Bureau d'Achat et de Vente d'Or brut est de trois (03) millions de FCFA et valable pour 3 ans renouvelable*

**Frais à payer auprès de l'administration*

L'autorisation est valable pour 3 mois